

PLU-H

Projet de salle Aréna

Grand Montout

2 mars 2021

Réunion publique

Au programme de cette réunion

Partie 1

**Point sur l'avancée des engagements pris
dans le cadre de la délibération de la Métropole
du 14 décembre 2020**

Partie 2

**Prolongement de la dynamique citoyenne élargie
à l'échelle du Grand Montout**

Introduction de

Béatrice Vessiller



Vice-présidente de la Métropole
Urbanisme et cadre de vie

GRAND LYON
la métropole

Introduction de

Laurence Fautra

Maire de Décines-Charpieu



Mot de

Jean-Michel Aulas

Président d'OL groupe



Partie 1

Les engagements pris dans le cadre de la délibération du 14 décembre 2020

Retour sur la concertation Métropole et OL

Intervention de

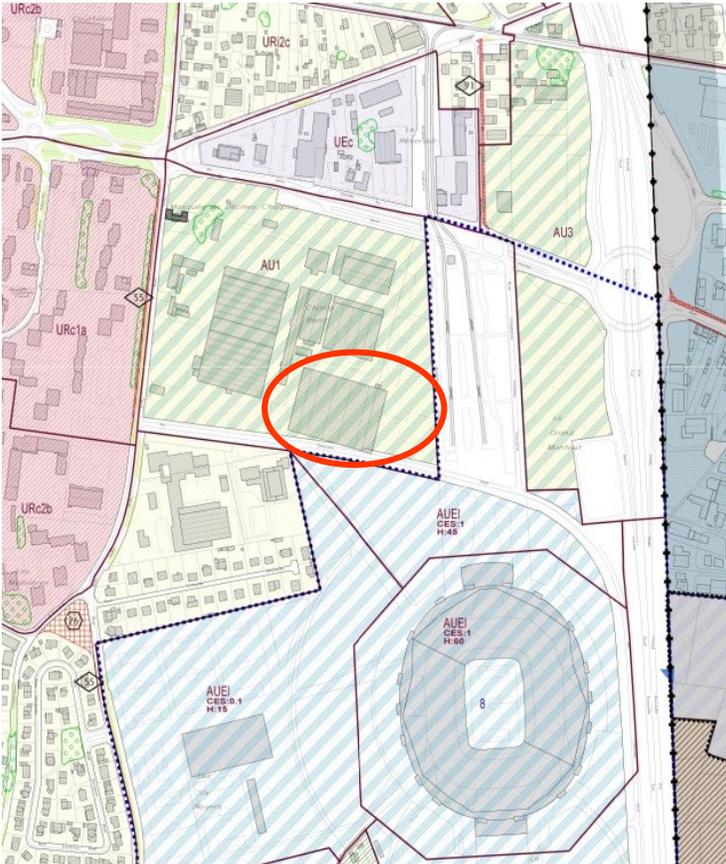
Anne Besnehard



Directrice DPST

GRAND LYON
la métropole

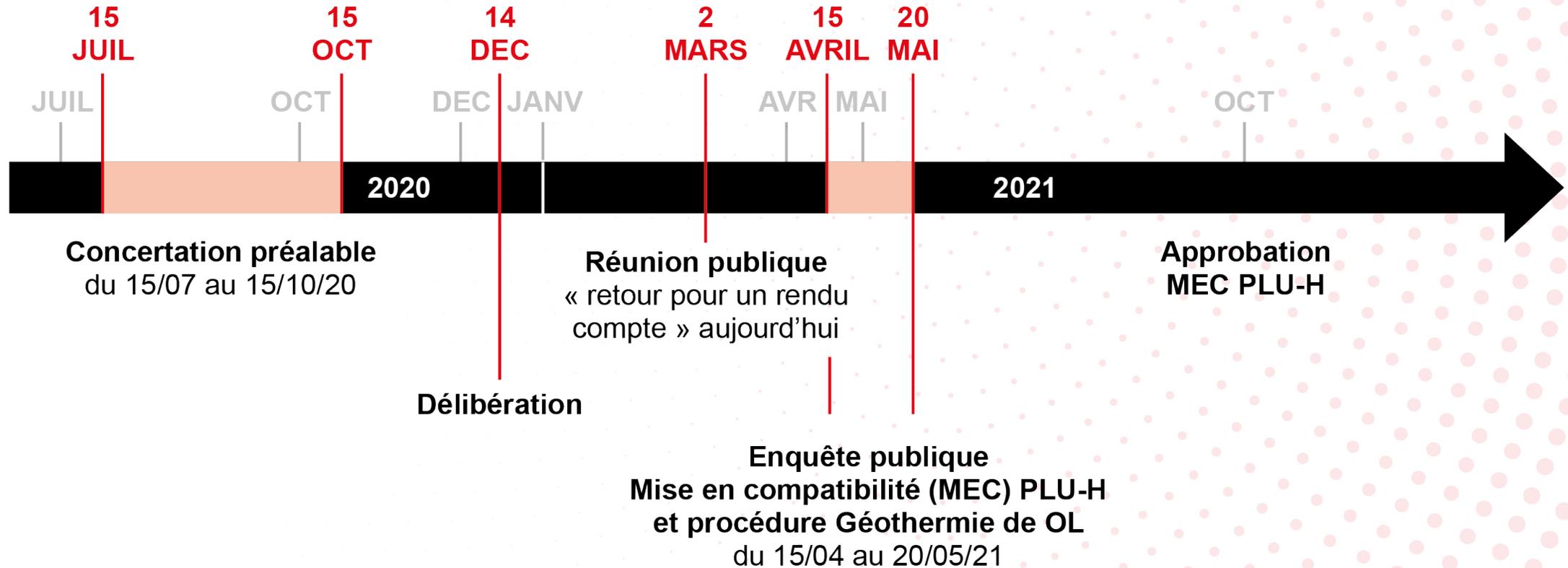
Le projet en bref



- le PLU-H ne permet pas aujourd'hui de construire l'Aréna : nécessité d'une procédure de **mise en compatibilité**
- **une salle de spectacles multifonctionnelle** d'une capacité maximale de 15 à 16 000 places
- **entre 80 et 120 manifestations par an**, dont une majorité de concerts et 10 à 15 matches de basket Euroleague
- **un projet porté par OL groupe** sur un site d'environ 4 ha sur une partie de la friche ABB à Décines

Retour sur la concertation Métropole et OL

Les grandes étapes



Retour sur la concertation Métropole et OL

La démarche engagée avec la commission nationale du débat public (CNDP)

1^{re} phase
du 15 au 31 juillet



dossier de concertation
et registres d'avis
du public

+

7 demi-journées
d'entretiens flash avec
les grands-lyonnais

2^e phase
du 1^{er} au 31 août



dossier de concertation
et registres d'avis
du public

3^e phase
du 01/09 au 15/10



dossier de concertation
et registres d'avis
du public

+

6 ateliers thématiques

+

2 réunions publiques

Les préconisations des garants de la CNDP

- Clarifier l'argumentaire sur **l'opportunité du projet**.
 - Fournir une vision globale pour penser l'opportunité et **l'insertion du projet**, notamment en matière d'aménagement, de retombées économiques, d'environnement, d'accessibilité et de sécurité.
 - Prendre davantage en compte **les impacts pour les riverains**, et notamment les effets cumulatifs liés au fonctionnement de l'actuel Grand Stade.
 - **Prolonger la concertation** pour mieux prendre en compte les besoins locaux et favoriser la participation des habitants du secteur concerné.
- + Donner de la visibilité et de la transparence aux réponses apportées par les maîtres d'ouvrage.

Les réponses apportées aux garants

1. l'opportunité du projet

Intervention de

Béatrice Vessiller



Vice-présidente de la Métropole
Urbanisme et cadre de vie

GRAND LYON
la métropole

1. L'opportunité du projet

Un potentiel de programmation diversifiée

- Outre sa vocation initiale d'accueillir **l'Euroleague de basketball**, cet équipement pourra accueillir d'autres évènements sportifs.
- Il accueillera également des **concerts**, des évènements de **e-sport**, des spectacles **jeunes publics** et des **séminaires d'entreprise**

1. L'opportunité du projet

Un enjeu de diversité des salles à préserver

- Cette salle Aréna ne doit pas constituer une **concurrence déséquilibrée** avec les salles existantes, notamment pour les spectacles de moindre jauge.
- La Métropole doit veiller à **préserver cette diversité de salles** pour garantir une diversité de programmation.

1. L'opportunité du projet

Un contexte sanitaire susceptible d'interférer avec le projet

- Le projet de salle Aréna a été initié avant la crise, qui a **durement affecté** à la fois les spectacles sportifs et culturels.
- Dans ce contexte très particulier, et ce projet étant 100% privé, la poursuite effective du projet de la salle Aréna **dépend de l'OL Groupe**.
- Le projet ne fait l'objet **d'aucun financement public** ni de garantie d'emprunt.

Intervention de **Xavier Pierrot**

Directeur général adjoint OL groupe



Échanges



Les réponses apportées aux garants

2. l'insertion du projet et ses impacts sur le territoire

Intervention de

Béatrice Vessiller



Vice-présidente de la Métropole
Urbanisme et cadre de vie

GRAND LYON
la métropole

2. L'insertion du projet et ses impacts sur le territoire

Aménagement et vision globale

L'engagement de la Métropole :

une étude globale sur le secteur Montout-Franges de la rocade.

Échéancier :

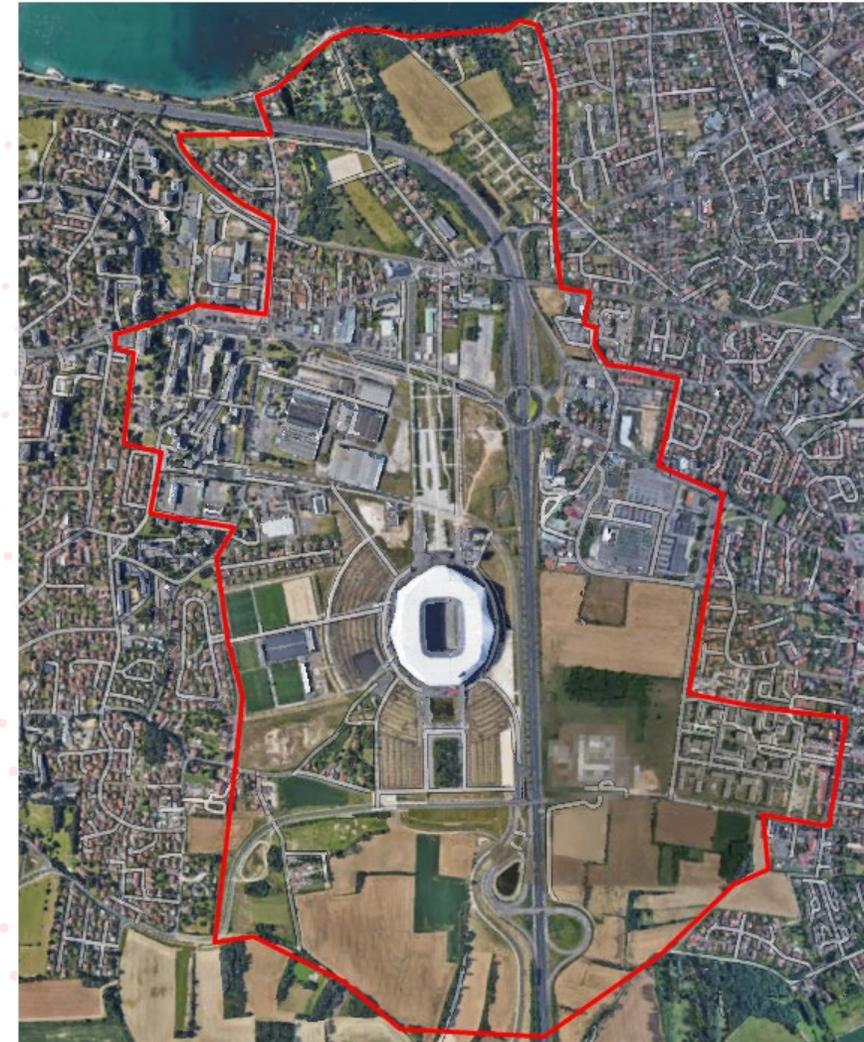
Lancement en mars 2021 pour une restitution finale en novembre.

Objectifs :

Définir les conditions d'un développement cohérent et durable du territoire Grand Montout.

Restitution :

Présentation aux habitants

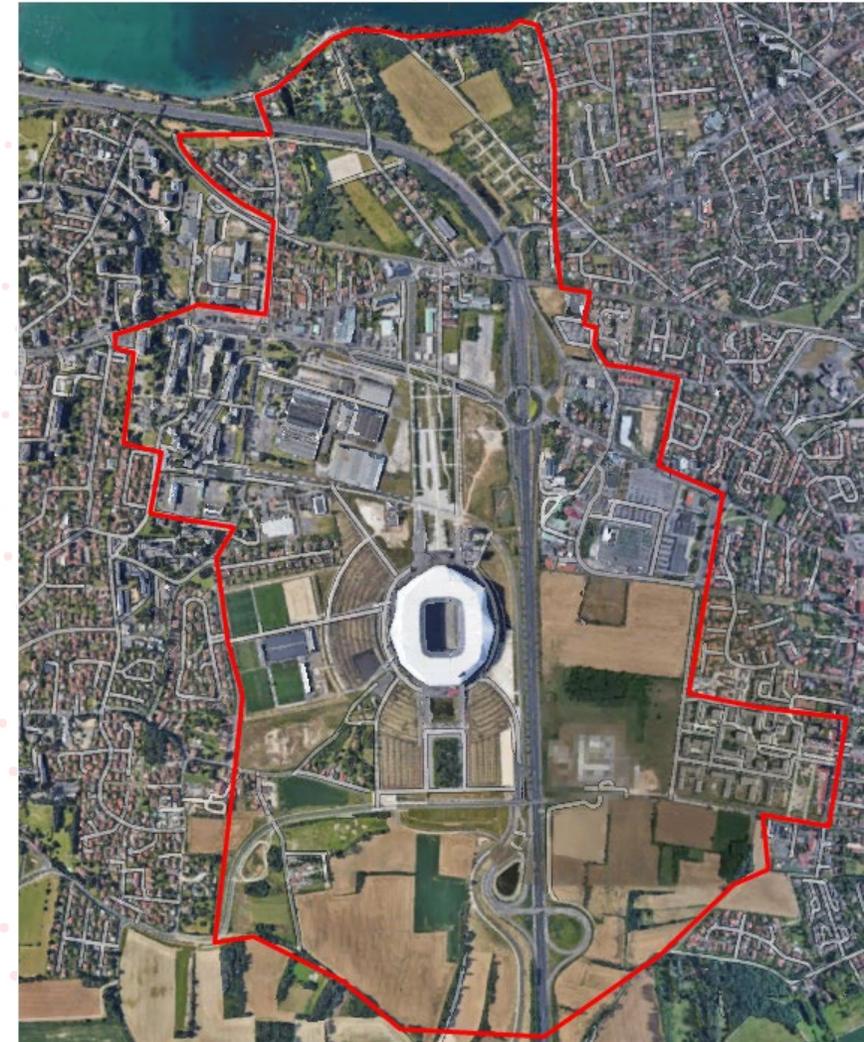


2. L'insertion du projet et ses impacts sur le territoire

Aménagement et vision globale

Attendus de cette étude :

- Réalisation d'un **corridor écologique** nord-sud entre le Biézin et le Grand Large.
- Propositions d'orientations sur **les fonciers restants** de la friche ABB, ceux du triangle du Réservoir ainsi que sur les fonciers de Leclerc et plus largement sur l'entrée Ouest de Meyzieu qui est particulièrement complexe d'un point de vue foncier.
- Intégration des quartiers **Prainet et Mathiolan** dans cette vision globale, et définition des conditions de réussite de cette intégration.
- Pistes de réflexion pour atténuer **l'effet de coupure urbaine** de la rocade Est entre les communes de Décines-Charpieu et de Meyzieu et travailler à la redéfinition des deux entrées de ville.
- **Vision programmatique et urbaine** sur l'ensemble du secteur comportant des indications de phasage.



2. L'insertion du projet et ses impacts sur le territoire

Accessibilité et sécurité

Les engagements de la Métropole :

- amélioration du **jalonement des parcs relais** Pannettes et Eurexpo depuis la rocade
- amélioration des accès au site à **vélo**

Ce qui est demandé au Sytral :

- étude du **prolongement de la ligne de métro A vers l'est**, afin d'améliorer à long terme la desserte en transports en commun du territoire (consultation sur le métro à l'automne 2021)
- amélioration de la **gestion des spectateurs** au niveau du pôle d'échange multimodal La Soie sur Vaulx en Velin

À prévoir par l'ensemble des partenaires :

- bilan du **schéma d'accessibilité** aux équipements du stade sur les 5 dernières années
- définition de celui **des 5 prochaines années** étendu à l'Aréna sur la commune de Décines-Charpieu et à la commune de Meyzieu

2. L'insertion du projet et ses impacts sur le territoire

Accessibilité et sécurité

Ce qui est demandé à l'OL :

- une **politique de communication** pour inciter les spectateurs à privilégier les transports en commun au détriment de la voiture, pour l'ensemble des évènements et lors de la vente des billets ;
- une **non-concomitance des évènements** de l'Aréna et du stade : respect d'un écart minimum de 5 h entre le début de 2 évènements pour permettre une bonne gestion des flux qu'ils génèrent ;
- un **alignement de la jauge** maximale journalière des 2 sites sur celle du stade, sauf autorisations spéciales.

Intervention de **Xavier Pierrot**

Directeur général adjoint OL groupe



Échanges



Intervention de

Béatrice Vessiller



Vice-présidente de la Métropole
Urbanisme et cadre de vie

GRAND LYON
la métropole

2. L'insertion du projet et ses impacts sur le territoire

Environnement

Les engagements de la Métropole :

- dans le cadre de l'évolution du PLU-H, la Métropole a réalisé une **évaluation environnementale**
- étude de la création d'un **corridor écologique** entre le Biézin et le Grand Large, figurant au Scot.

Ce qui est demandé à l'OL :

- réalisation d'une **étude d'impact** dans le cadre du dossier de permis de construire,
- intégration de **clauses environnementales** dans les marchés de travaux et d'exploitation du bâtiment,
- participation à la création d'un **corridor écologique**,
- efforts supplémentaires pour limiter **l'empreinte carbone du bâtiment** : réduction des consommations d'énergie, production d'énergie renouvelable, sobriété carbone des matériaux, végétalisation et protection de la biodiversité...

Intervention de **Xavier Pierrot**

Directeur général adjoint OL groupe



Échanges



Intervention de

Béatrice Vessiller



Vice-présidente de la Métropole
Urbanisme et cadre de vie

GRAND LYON
la métropole

2. L'insertion du projet et ses impacts sur le territoire

Économie et emploi

L'OL groupe, porteur du projet, estime que le chantier de réalisation d'un tel équipement génèrera environ **200 emplois.**

À ceux-ci, il convient de rajouter les 50 postes d'emplois permanents (ETP) et les 500 emplois événementiels équivalents à 250 ETP, avec un engagement de l'OL Groupe de mise en place de **conventions** pour favoriser l'emploi des habitants de l'Est lyonnais.

2. L'insertion du projet et ses impacts sur le territoire

Économie et emploi

Ce qui est demandé à l'OL :

- mettre en place des conventions pour favoriser **l'emploi des habitants** de l'Est lyonnais,
- ajouter des clauses **d'insertion sociale** dans les marchés de travaux et d'exploitation du bâtiment,
- mettre en place une **tarification préférentielle pour les riverains**, notamment ceux des quartiers politiques de la ville (QPV) de Décines Charpieu et de Meyzieu.

Intervention de **Xavier Pierrot**

Directeur général adjoint OL groupe



Échanges



Intervention de

Béatrice Vessiller



Vice-présidente de la Métropole
Urbanisme et cadre de vie

GRAND LYON
la métropole

2. L'insertion du projet et ses impacts sur le territoire

Culture

L'engagement de la Métropole :

mise en place et animation d'un **réseau de salles de concert**, pour préserver la place des salles indépendantes existant sur le territoire et la diversité de la programmation.

2. L'insertion du projet et ses impacts sur le territoire

Culture

Ce qui est demandé à l'OL :

- contribution aux **filières musicales indépendantes**,
- travail spécifique avec les communes, notamment Décines-Charpieu et Meyzieu, sur la **complémentarité** entre la programmation de la salle Aréna et celle envisagée dans les salles communales,
- réflexion avec les communes riveraines et les associations locales sur leurs **besoins ponctuels** et l'opportunité d'utiliser la salle annexe de l'Aréna d'une surface de 2 000 m².

Intervention de **Xavier Pierrot**

Directeur général adjoint OL groupe



Échanges



Partie 2

Prolongement de la dynamique citoyenne élargie à l'échelle du Grand Montout

Intervention de

Laurence Boffet

Vice-présidente de la Métropole de Lyon
Participation et initiatives citoyennes

GRAND LYON
la métropole

Le prolongement de la dynamique citoyenne

Les instances de dialogue

Pour tous : relations riverains

Guichet unique (OL)
Réfèrent concertation – proximité
concertationproximite@olvallee.fr et
concertationproximite@ol.fr

**Réunion
publique 1 fois
par an (OL)**

Suivi en en ligne
(tableau site OL et Métropole)
www.grandlyon.com

Avec les acteurs du territoire : comité de suivi Grand Montout *(représentants des collectivités, OL et autres acteurs économiques, associations de riverains...)*

**Suivi du projet
d'Aréna**

**Projet de territoire,
(avec le suivi de
l'étude)**

**... autres sujets à
définir ensemble**

comitesuivi-grandmontout@grandlyon.com

Le prolongement de la dynamique citoyenne

Les interlocuteurs

Une coordination des services internes Métropole :

- Pilotage : Yves Maclet
- Volet aménagement / étude urbaine Grand Montout : Géraldine Mainguin
- Accessibilité : Émilie Lagarde

Un guichet unique « OL Groupe » pour assurer l'interface avec le public :

- Pilotage : Xavier Pierrot
- Référent proximité : Damien Campanella

Intervention de

Yves Maclet



Coordination comité de suivi Grand Montout

GRAND LYON
la métropole

Le prolongement de la dynamique citoyenne

Comité de suivi Grand Montout

Territoire : Grand Montout (Décines-Charpieu et Meyzieu)

Composition : Métropole, commune de Décines-Charpieu, commune de Meyzieu, OL (dont référent concertation et proximité), association des commerçants du Triangle du Réservoir, président de l'association des structures du pôle de loisirs, représentant du pôle médical, Académie de tennis, instances participatives (conseils citoyens, conseils de développement locaux), Ma ville à vélo, collectif Montout Environnement, autres associations de riverains...

Sujet : Suivi des projets du secteur dont l'Aréna, suivi de l'étude...

Récurrence : au moins une fois par an (en complément de la réunion publique annuelle organisée par l'OL) ; modalités à définir lors de la 1^{ère} séance

Co-pilotage (à confirmer) : Métropole, Yves Maclet (Direction des sports) / Commune de Décines

Création : immédiatement (objectif : envoi des invitations avant la réunion publique)

Intervention de **Xavier Pierrot**



Échanges



Conclusion de

Jean-Michel Aulas

Président d'OL groupe



Conclusion de

Laurence Fautra

Maire de Décines-Charpieu



Conclusion de

Béatrice Vessiller



Vice-présidente de la Métropole
Urbanisme et cadre de vie

GRAND LYON
la métropole

Merci

